

**Syndicat de l'Agriculture  
Réunion du Conseil national  
7-9 novembre 2012  
Hôtel Minto Suites, Ottawa (Ontario)**

**PROCÈS-VERBAL**

**Participant(e)s**

<b>Exécutif national</b>	<b>Conseil national</b>
Bob Kingston, président national Fabian Murphy, 1 <sup>er</sup> VPEN Glenn Miller, 2 <sup>e</sup> VPEN Raphaël Tarasco, 3 <sup>e</sup> VPEN Meraiah Krebs, 4 <sup>e</sup> VPEN	Sam Barlin, MB, NO ON & Nunavut Marianne Beaudet, O. Qc Elena Beynon, N. SK Jean Cloutier, E. Qc Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK Teri Friday, directrice nationale, CCG Michele Jackson, S. AB John Langs, ON Centre Érick Martel, directeur national, CFP et ÉFPC Danielle Moffet, directrice nationale, MDN Maria-Luiza Romano, E. C.-B Patrick St-Georges, E ON Ottawa-Gatineau Sue Ann Sullivan, E. Atl Mike Vanson, N. AB et T.N.-O Charlene Vidito Milne, directrice nationale, DP

<b>Suppléants au Conseil national</b>	<b>Personnel</b>
Antony Paller, sup. O. C.-B. & Yukon Paul Wurdell, sup. SO ON	Larry Budge, agent d'administration Sylvie Rochon, agente syndicale Elaine Massie, agente syndicale Nancy Milosevic, agente syndicale Debbie Ramsay, secrétaire-archiviste Christine Gauthier, assist. admin. (le matin du 7 novembre seulement)

**Mercredi 7 novembre 2012**

**1. Convocation** - Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h 20.

**2. Observations liminaires** – Bob Kingston commence par faire quelques brèves observations sur la situation du RE/PTE, et laisse entendre que nous connaissons tous et toutes des personnes qui ont reçu des avis de licenciement, que nous savons par ailleurs que les ministères n'ont pas encore atteint leurs objectifs, et que d'autres licenciements vont avoir lieu d'ici peu. Il demande à

toutes les personnes présentes de travailler d'arrache-pied afin d'aider chaque fois que possible les personnes dans le besoin, mais que si elles trouvent que les tâches sont trop écrasantes, il faudrait alors contacter le bureau national pour que nous puissions à notre tour apporter notre aide chaque fois que possible.

On procède ensuite à une présentation des personnes autour de la table du fait qu'il y en a de nouvelles à cette réunion.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

#### Ajouts/modifications

**P/A/A** Sur l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié :  
F. Murphy/M. Vanson, vote à mains levées – motion adoptée.

### 4. Heures des séances

#### Journée 1

De 9 h à 12 h

Points inscrits à l'ordre du jour

De 13 h 30 à 17 h

Points inscrits à l'ordre du jour

#### Journée 2

De 9 h à 12 h

Réunions des comités permanents

De 13 h 30 à 17 h

Réunions des comités permanents

#### Journée 3

De 9 h à 12 h

Rapports des comités permanents

De 13 h 30 à 16 h

Rapports des comités permanents

De 16 h à 17 h

Derniers points à l'ordre du jour

**P/A/A** T. Friday/M. Jackson, vote à mains levées – motion adoptée.

### 17. Octroi de la qualité de membre à vie à H. Willems

G. Miller propose une **motion**, avec l'appui de M. Krebs, pour que le confrère Howard Willems devienne membre à vie du Syndicat de l'Agriculture.

B. Kingston prend la parole et fait savoir qu'à la suite du décès du confrère Andy Stewart, nous pouvons maintenant ajouter à notre liste le confrère Howard. Il parle ensuite des nombreux services qu'Howard a rendus au nom du Syndicat de l'Agriculture, de son militantisme, de son activisme social, de son désir d'apporter de l'aide chaque fois que possible, ainsi que de sa persévérance et ce, jusqu'à cette semaine, sur la campagne de lutte contre l'amiante. La motion est adoptée à l'unanimité.

## 5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 25 au 27 avril 2012**

Changements/corrections – rien à signaler.

**P/A/A** F. Murphy/M. Vanson – motion adoptée.

## 6. **Affaires découlant du procès-verbal précédent**

### Rapport sur les suivis

#1 – Temps de préparation rémunéré : Cette question fait l'objet d'une discussion au cours de laquelle diverses stratégies et autres idées sont avancées. Une **motion** est ensuite proposée par M. Vanson, avec l'appui de J. Langs, dont B. Kingston en parlera avec G. Da Pont afin de donner à l'ACIA la possibilité de régler le problème. Un délai d'un mois serait accordé pour rectifier la situation. (B. Kingston espère que cela permettra au groupe de se réunir de nouveau afin d'examiner les chiffres, de voir quels établissements seraient touchés, etc.) Si rien n'est rectifié, dans ce cas l'étape suivante consisterait de la part des VPR à s'entretenir avec leurs sections locales et/ou membres (si possible aux AGA) afin d'arrêter les mesures à prendre par la suite.  
Vote à mains levées – motion adoptée.

#2 et #3 – ACIA – Délai pour la sensibilisation à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et au harcèlement : B. Kingston fait savoir que V. Pasic a quitté l'ACIA et que malheureusement les échéanciers pour cette formation n'ont pas été arrêtés. Il ajoute que cela pourrait constituer un autre point pour les suivis à la prochaine réunion avec G. Da Pont. B. Kingston fait par ailleurs remarquer que l'ACIA se sert toujours de l'ancienne version du Conseil du Trésor pour traiter de questions de harcèlement. Deux agents négociateurs (l'Institut professionnel et l'AFPC) ont déclaré qu'ils n'utiliseraient pas cette politique sur le harcèlement mais qu'ils suivront plutôt la Partie XX du CCT. B. Kingston ajoute qu'il s'est penché sur l'ébauche de politique sur la violence en milieu de travail et qu'il est nécessaire d'y apporter certaines modifications. Il précise que la politique sera bientôt mise en œuvre et que sa portée sera suffisamment large pour y inclure le harcèlement. Le ministère de l'Agriculture a déjà en place cette politique, et tout le monde – à part l'ACIA – prend des mesures sur cette question.

M. Jackson soulève un problème lié à la formation dans le sud de l'Alberta, à propos duquel B. Kingston assurera le suivi.

On précise ensuite qu'un addendum pour un processus par étape sera ajouté à la section sur l'intimidation et le harcèlement de notre trousse *InfoClé* sur la façon de traiter les cas violents (y compris de harcèlement).

#5 – ACIA – Réforme de la classification : Le comité qui avait été initialement mis sur pied pour s'occuper de cette question (B. Kingston, M. O'Neil et

R. Lamoureux/AFPC) a rencontré l'employeur à quelques reprises. M. O'Neil a demandé de ne plus faire partie du comité, aussi sera-t-elle remplacée par M. Krebs qui sera ensuite mise au courant de la situation par M. O'Neil et essaiera de relancer les réunions de ce comité. F. Murphy ajoute que nous préviendrons l'employeur de ce changement et essaierons d'obtenir un engagement de sa part en vue d'une réunion.

#6 – Évaluations médicales de Santé Canada : Ce document est en cours de rédaction et certain(e)s gestionnaires essaient toujours de pousser des personnes pour qu'elles s'adressent à des tierces parties, aussi nous essaierons de rappeler aux employeurs lors de la prochaine ronde de CSP que cela n'est pas acceptable. Les membres du Conseil discutent d'un certain nombre de scénarios qui sont la cause de problèmes. B. Kingston s'entretiendra avec l'ACIA et la CCG en particulier pour s'assurer qu'elles sont au courant de la décision Grover et aussi que tout le monde sait que cette question a été clarifiée au niveau national. Il ajoute que si quelqu'un n'est pas certain qu'il faut signer quoi que ce soit, dans ce cas il vaut mieux s'abstenir. Si une personne est menacée ou est victime de mesures disciplinaires, elle est priée de contacter le bureau national. Il propose d'afficher un article sur notre site Web pour bien préciser le processus à suivre. Bob prévient ensuite que toutes les personnes qui siègent à des comités d'orientation de la politique devraient mettre ces questions à leurs ordres du jour. Pour ce qui est des évaluations d'aptitude à l'emploi, il apporte des explications détaillées du processus d'évaluation des risques et ajoute que l'employeur ne peut que demander les limites d'une personne concernant sa description de travail<sup>1</sup>. N. Milosevic a créé une adresse courriel pour aborder et préciser les questions qui devraient être posées, et a par ailleurs ajouté qu'un examen médical indépendant (EMI) peut être effectué par votre médecin personnel. Elle enverra ces renseignements au Conseil et y inclura une liste de questions acceptables aux employeurs qu'ils peuvent poser à un médecin.

#7 – Demandes d'AIPRP : M. Vanson cherche à savoir si une telle demande portant sur les chiffres de l'année dernière a été déposée, après quoi F. Murphy confirme que cela n'a pas été fait mais que nous étudions la possibilité de faire d'autres demandes si cela s'avérait bénéfique à l'équipe de négociation. B. Kingston fait remarquer que nous avons demandé à l'AFPC d'examiner les précédentes demandes en la matière reçues de tous les ministères (autres que l'ACIA) qui sont revenues et à propos desquelles tous les renseignements pertinents avaient été rayés. Nous n'avons pas eu de nouvelles de l'Alliance sur cette question. Une discussion sur les primes versées aux gestionnaires et le processus suivi, a ensuite lieu.

S. Barlin propose une **motion**, avec l'appui de M.L. Romano, pour que la question des demandes d'AIPRP constitue un point permanent de l'ordre du jour afin que nos employeurs nous communiquent les montants versés au titre de l'indemnité de rendement, afin de nous en servir comme outil lors de la

---

<sup>1</sup> Il existe quelques cas légitimes où un employeur peut exiger des données médicales de la part d'un(e) employé(e), lesquels cas sont détaillés dans les NRES et les DRES.

négociation et d'avoir des discussions sur cette question avec les employeurs, et aussi pour que ce point permanent soit répété tous les deux ans.

P. St. Georges avance un amendement favorable pour modifier le processus, à savoir non plus tous les deux ans mais tous les ans pour les trois prochaines années. M.L. Romano appuie cet amendement, et S. Barlin apporte son accord. B. Kingston prévient que le montant de cette motion devra être déterminé par le Comité des finances et que le vote sera donc suspendu jusqu'à ce que le Comité en question revienne avec un montant précis.

#8 – Formation des membres du Conseil dans le domaine des droits de la personne : Il est rappelé une fois de plus aux membres du Conseil que s'ils n'ont pas encore suivi cette formation, ils sont invités à la suivre par d'autres moyens. M. Krebs fait remarquer que les comités régionaux préparent actuellement leurs calendriers de cours de formation et que les membres du Conseil devraient prévenir le plus tôt possible leurs VPER de la nécessité d'un tel cours de formation dans leurs régions spécifiques.

#9 – Régime de retraite complémentaire des dirigeant(e)s élu(e)s : On fait savoir aux membres du Conseil que le régime a été mis au point et que les frais d'ensemble de son administration ont été réduits du fait que seul un petit groupe est concerné. Y. Ducharme sera le premier bénéficiaire de ce régime.

#10 – Obligation de prendre des mesures d'adaptation : Ce point a été abordé un peu plus tôt. Nous allons nous assurer qu'il figurera à tous les ordres du jour des réunions avec chaque employeur.

#11 – Procès-verbaux des téléconférences du Conseil : Le bureau national convoque des téléconférences entre deux réunions du Conseil pour mettre ses membres à jour sur certaines questions. B. Kingston encourage tout le monde à y participer, et ajoute que nous allons dorénavant consigner les procès-verbaux de ces téléconférences.

#12 – Partie 20 et violence dans le milieu de travail : Ce document sera bientôt prêt à être diffusé et, nous l'espérons, répondra à toutes les questions que l'on pourrait se poser en la matière. B. Kingston aborde quelques points importants :

- il faut demander s'il y a déjà eu des enquêtes à titre d'exemples de personnes envisagées,
- il est important de connaître la source du problème : B. Kingston donne un exemple précis pour déterminer où se trouve la source du problème,
- il n'y a personne sur une liste d'offre permanente qui répond à tous les critères, puis il explique comment et pourquoi ce processus devrait fonctionner,
- il propose des moyens de rechercher des personnes compétentes, notamment en s'adressant aux commissions des accidents du travail, aux bureaux de la sécurité des transports, aux conseils des coroners, etc.,

- si vous pensez qu'une personne a quelque chose d'important à apporter à une enquête, vous devriez vous assurer qu'on lui donne la possibilité de s'exprimer.

#13 – Réunions sur l'ÉE : AAC traite de cette question, deux fois par an, aux réunions du CSRH, et l'ACIA en fait de même par l'intermédiaire des présidents et champions. Pour tous les autres employeurs, nous allons nous assurer que cette question figure à leurs ordres du jour. L'équité en emploi sera discutée puis le Comité des questions générales rédigera un rapport. Un certain nombre de membres du Conseil cherchent à connaître les préoccupations particulières en matière d'équité, ce à quoi B. Kingston leur répond qu'il enverra un courriel au Conseil et qu'il leur donnera des renseignements à la prochaine réunion de CSP.

#14 – Personnes compétentes pour les enquêtes : B. Kingston indique qu'un courriel a été envoyé au Conseil pour obtenir des noms de personnes, puis qu'un autre courriel a également été envoyé sur la façon de recueillir des renseignements pour sélectionner une personne compétente. Du fait que nous n'avons pas reçu beaucoup de réponses de la part des membres du Conseil, B. Kingston fait remarquer que si un membre du Conseil obtient le nom d'une personne compétente de la part de l'employeur, il peut accepter cette suggestion mais doit vérifier lui-même les compétences de cet individu. Il conseille de discuter d'enquêtes sur la santé et la sécurité, de la politique sur le harcèlement et du CCT, mais de ne pas accepter le nom d'une personne sans en vérifier les compétences. Une fois cette vérification faite, et si vous êtes certain des compétences de la personne en question, communiquez son nom au bureau national. Il ajoute que le but de l'enquête est de s'assurer d'avoir une liste détaillée et complète de ce qui s'est passé, et non pas d'avoir une opinion biaisée.

À propos du dépôt d'une plainte de violence en milieu de travail, RHDCC a des lignes directrices en la matière sur son site Web. Si vous les suivez tels qu'elles sont, RHDCC n'a d'autre choix que de participer à cette plainte. B. Kingston s'est entretenu avec la ministre du Travail, Lisa Raitt, et aura une autre réunion avec elle pour essayer de régler ce problème. Le Conseil examine un certain nombre de scénarios puis on fait remarquer que bien souvent le(la) représentant(e) du syndicat peut déposer la plainte (à savoir « lorsque l'employeur prend connaissance »...).

#16 – Rapports des VPR à leurs sections locales : B. Kingston rappelle aux membres du Conseil qu'ils doivent absolument distribuer ces rapports et contacter chacune de leurs sections locales avant la prochaine réunion du Conseil, puis rédiger un rapport pour chacune d'entre elles. Ces rapports sont brefs mais donnent un aperçu de la situation de chaque section locale et permettent aussi d'identifier celles qui risquent d'éprouver des difficultés. Toutes les mesures prises seraient accompagnées de recommandations de la part du(de la) VPR, et si des dirigeant(e)s sont concerné(e)s ils ou elles devraient être inclus(es) dans le processus décisionnel.

## 7. Finances et communications

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des communications (voir le rapport ci-joint).

## 8. Personnel du bureau national

F. Murphy prévient les membres du Conseil que l'emploi de L. Koo va prendre fin le 4 janvier 2013 et qu'à cette date nous reviendrons à notre système précédent, soit trois agentes syndicales. À l'heure actuelle, L. Koo travaille sur le dossier de l'examen EG, dont une mise à jour sera distribuée sous le titre *Le point sur les employeurs*. Pour ce qui est de l'examen PI, nous avons eu des conversations avec l'ACIA à propos des griefs particuliers ainsi que des griefs périodiques sur l'examen PI (qui seront traités comme griefs collectifs). Il y a actuellement plusieurs milliers de griefs en suspens, et nous n'avons pas été en mesure d'enregistrer des progrès quels qu'ils soient. Nous allons nous entretenir avec G. Etienne la semaine prochaine et essaierons d'en arriver à un processus pour que cet examen reprenne. Cet examen EG prendra environ six mois jusque dans la nouvelle année, et nous comptons 36 plaignant(e)s et 78 griefs qui n'ont toujours pas été réglés. F. Murphy ajoute que beaucoup de travail devra être effectué sur les dossiers avant de déterminer s'il y a des motifs de poursuivre les choses. Nous avons des auditions de prévues avec l'employeur à raison de cinq ou six griefs par mois. B. Kingston ajoute qu'il y aura des retards puisque certains griefs, comme ceux sur la classification et ceux qui ne concernent pas de graves mesures disciplinaires, seront concernés. Le RE/PTE a aussi eu des répercussions sur les échéanciers des griefs. Il fait remarquer que nous allons constater une augmentation globale de la charge de travail puis un ralentissement. B. Kingston propose au Conseil de suspendre les discussions sur cette question jusqu'à ce que le rapport financier soit déposé.

## 9. Le point sur les employeurs

B. Kingston indique que peu de rapports ont été reçus et envoyés (par les voies électroniques) aux membres du Conseil à titre de renseignements et d'examen.

Séance de questions et de réponses :

Quelle est la situation de l'examen de la structure de la Table PA?	B. Kingston indique qu'à la table de négociation on a gagné le droit d'avoir un examen de cette table. Il en est ressorti que le Conseil du Trésor a décidé d'examiner l'ensemble de la structure de la fonction publique ainsi que la réorganisation sur un modèle commercial. Il faudra recertifier tout le monde en fonction de ces nouvelles lignes. Nous ne savons pas qui représentera ces membres dans le cadre de la nouvelle structure; tous les agents négociateurs sont fort préoccupés. Il y a des possibilités de gains, ou encore de pertes, d'un grand nombre de
---	---

	membres. B. Kingston ajoute que l'on en est toujours à l'étape de la discussion et que pour le moment rien n'a été réglé.
Que peut-on dire des Services partagés?	B. Kingston précise que la question des services partagés ne concerne pas l'initiative de réorganisation et qu'elle n'a pas été présentée sous la forme d'une proposition pour une seule unité de négociation.
Les consultations sur les griefs de l'ACIA sont bloquées au 3 <sup>e</sup> palier : Que peut-on faire?	B. Kingston indique qu'une réunion avec S. Baker et B. Teeter a eu lieu pour régler cette question, qu'une entente a été conclue sur le processus, et que quelque chose devrait être envoyée, par écrit, à la région. Il s'assurera que cela a bien lieu et que des renseignements sont envoyés au Conseil dès que possible.
Examens PI et EG : Peut-on afficher des mises à jour sur notre site Web?	Nous avons examiné ce que l'on pouvait afficher sur notre site, en la matière, et il a été décidé de renvoyer le tout au Comité des communications pour qu'il fasse un rapport et nous soumette sa décision.
Politique sur la violence en milieu de travail – Où en sont les choses?	Il y aura une téléconférence demain après-midi au cours de laquelle la politique sera abordée. On s'assurera qu'elle sera prête pour que le Comité l'examine, et nous espérons qu'elle sera adoptée dans un proche avenir.
À propos du rapport de S.A. Sullivan, M. Krebs pose des questions sur les valeurs et l'éthique et demande à savoir s'il y a eu des discussions à la réunion de l'Exécutif sur son rapport, et si elle peut donner plus de détails au Conseil.	S.A. Sullivan donne quelques renseignements au Conseil à propos de cas sur lesquels il se penche, et précise que les inspecteurs et inspectrices de première ligne seraient les premières victimes si quelque chose n'allait pas bien. B. Kingston demande qu'on lui fasse parvenir des détails pour qu'il puisse communiquer les renseignements à S. Baker, à G. Da Pont et en particulier au ministre de l'Agriculture. Il ajoute que plus il y aura de renseignements mieux cela vaudra car il nous faut mettre des pressions sur le gouvernement pour que ces problèmes soient réglés.

R. Tarasco précise que ces problèmes ont été discutés au niveau de l'Exécutif et qu'ils devraient toujours être transmis au bureau national et à l'Exécutif à des fins d'examen et de suivi. Il ajoute que ces situations perdurent depuis des années, et que la direction n'a rien fait pour les régler. Il demande aux membres du Conseil de lui envoyer, par courriel et d'ici mercredi prochain, tous les problèmes pertinents, après quoi il préparera un rapport exhaustif qu'il présentera à la prochaine réunion du CCSP au niveau national.

E. Massie suggère aux membres du Conseil qui ont des discussions avec la direction, de toujours en assurer le suivi par l'envoi d'un courriel (par exemple « la présente fait suite à notre discussion d'aujourd'hui au cours de laquelle vous... »), et ajoute que la divulgation d'actes répréhensibles est une option qui devrait être envisagée.



B. Kingston précise qu'en cas de problème concernant la conduite de la direction, il faut s'assurer qu'elle est bien au courant du problème et qu'elle sera responsable de sa conduite, puis soulever le problèmes en question à la réunion de CSP. Si elle n'est pas abordée, il faut alors la transmettre au niveau national.

Rapport de J. Cloutier : B. Kingston demande davantage de renseignements des personnes concernées par la dotation en personnel à l'hygiène des viandes et à l'abattoir. L'employeur prétend que l'établissement est pleinement doté en personnel alors que nous savons très bien que tel n'est pas le cas. Il nous faut des renseignements sur l'inventaire, y compris les questions touchant les congés de longue durée, etc. Un certain nombre de scénarios où des installations n'ont pas suffisamment de personnel, ont été avancés. Le SGIC<sup>2</sup>, et ses avantages et inconvénients, font l'objet d'une discussion, mais ce système est généralement reconnu comme n'étant rien d'autre qu'une solution provisoire aux nombreux problèmes. B. Kingston mentionne un autre problème, à savoir qu'environ 25 % des inspecteurs et inspectrices ont reçu une formation sur le SVC<sup>3</sup>, et qu'aucun renseignement n'a été partagé en la matière. Il ajoute que ce problème a été soulevé et que l'ACIA nous a garanti qu'elle s'engageait à le rectifier. B. Kingston cherche à savoir s'il y a un intérêt quelconque à convoquer de nouveau le sous-comité sur l'inspection des viandes pour discuter de questions pertinentes. Il est confirmé, à la suite d'un vote à mains levées, qu'il y a un intérêt en la matière, aussi est-il décidé de remettre à jour ce sous-comité en vue de la prochaine réunion du Conseil, puis on propose de faire parvenir un rapport au Conseil au cours de cette session.

Rapport de M. Beudet : Une courte discussion a lieu sur le processus de consultation relativement à la modernisation de l'inspection qui a actuellement lieu. B. Kingston fait savoir que même s'il est entendu que tout le monde restera spécialisé dans son domaine des denrées alimentaires, l'ACIA semble dire quelque chose de tout à fait différent à l'industrie.

Rapport sur l'ÉFPC : On souligne notamment les compressions importantes causées par la perte de 20 millions de dollars de revenu, puis on ajoute qu'avec l'embauche de nouveaux et nouvelles VP, les questions touchant le RE sont maintenant correctement abordées, ce qui fait que certaines personnes ont été réembauchées, et que par ailleurs certaines lettres sont annulées.

Rapport sur le MDN : On précise que F. Murphy s'est engagé à assurer le suivi auprès du sous-ministre sur la possibilité de syndiquer les LAT 02. B. Kingston souligne le cas d'un employeur qui vous a forcés à avoir des CSP mixtes, et précise que vous avez le droit d'avoir votre propre CSP mais que cela ne constitue pas une obligation -- vous le pouvez si cela est à votre avantage.

---

<sup>2</sup> SGIC = Système de gestion informelle des conflits

<sup>3</sup> SVC = Système de vérification de la conformité

## **10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture**

Le Comité en question n'a rien de spécial à rapporter. F. Murphy signale qu'aucune nouvelle demande de fonds n'a été reçue et ajoute que la demande provenant de Burns Lake sera examinée.

## **11. Le point sur la négociation collective**

Ce point est renvoyé au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail (voir rapport ci-joint).

### **Jeudi 8 novembre 2012**

Réunions des comités permanents

### **Vendredi 9 novembre 2012**

Une minute de silence est observée à la mémoire du confrère Howard Willems, récemment décédé.

## **12. Rapports des comités permanents**

### **Rapport du Comité des Statuts et Règlements**

M. Dick présente le rapport (voir-ci-joint).

R. Tarasco procède à la lecture du Règlement 12.

**Vote consigné #1 – motion adoptée.**

M. Dick procède à la lecture du Règlement 13.1. B. Kingston précise l'intention de la motion.

**Vote consigné #2 – motion adoptée.**

M. Dick procède à la lecture du Titre 3, Article 5 des Statuts. On fait remarquer que la décision d'augmenter le nombre de membres à vie de 10 à un total de 25 s'explique parce que le chiffre de 10 n'était pas suffisant pour tenir compte de la réalité d'aujourd'hui. Comme justification, on précise qu'un très grand nombre de personnes vont quitter la fonction publique ou prendre leur retraite au cours des prochaines années, et que l'AFPC n'a pas de plafond quant au nombre de membres à vie. À sa prochaine réunion le Comité arrêtera les critères en vue de recommander les membres auxquels on décernera le titre de membres à vie. À ce moment-ci de la réunion, B. Kingston indique la procédure à suivre pour modifier un article des Statuts : les motions qui sont approuvées aux réunions du Conseil seront déposées dans un dossier, et avant le prochain Congrès une liste des propositions du Conseil national sera préparée sous la forme de résolutions

à présenter au Congrès. B. Kingston ajoute que l'ajout de membres à vie ne coûtera strictement rien. Nous invitons les membres à vie à des événements mais nous n'assumons pas les coûts de leur participation. Les membres à vie peuvent faire à peu près tout sauf se présenter à un poste de dirigeant(e), aussi cela ne coûte rien.

**Vote consigné #3 – motion adoptée.**

R. Tarasco demande au Conseil d'avancer des idées/suggestions de critères pour accepter des membres à la catégorie de membres à vie de ce syndicat, et de les faire parvenir au Comité.

Les changements recommandés aux Annexes 1A et 1B concernent uniquement des modifications de forme, aussi aucun vote n'est nécessaire.

Discussion

On précise que A.I. Stewart est le seul membre à vie ayant uniquement des initiales, et non pas son nom au complet. Il est donc décidé de confirmer qu'il est convenable d'agir ainsi, en quel cas une modification de forme serait apportée pour ajouter son surnom (Andy).

**Motion** sur l'ensemble du rapport (proposée par R. Tarasco, avec l'appui de M. Dick)

**Vote consigné #4 - motion adoptée.**

**Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail**

Michele Jackson présente le rapport (voir ci-joint). Un certain nombre de corrections et de modifications y sont apportées.

Discussion

Titres au complet des acronymes dans le rapport :

DEA – Défibrillateurs externes automatisés

CIP – Commission de l'intérêt public

AST – Analyse de la sécurité des tâches

SCM – Sensibilité chimique multiple

- Quelle est la position actuelle relativement aux DEA? – G. Miller fait savoir que toute personne qui en a un doit le maintenir en état de marche, mais que si un DEA tombe sous la norme requise, il est alors retiré de la circulation. S'il n'y en a pas, il faut s'en procurer un.
- E. Massie et R. Gortsos vont travailler à la rédaction d'un article sur la SCM avec J. Langs.
- À propos de l'accident mortel dans les pâturages, nous avons reçu une réponse, et cette lettre a été envoyée à RHDCC. Nous attendons sa réponse.

- F. Murphy rappelle aux membres du Conseil que nous allons mettre à jour les procès-verbaux des réunions des comités d'orientation de la politique pour notre site Web, et de bien vouloir les envoyer.
- À propos de la formation de la Commission des accidents du travail (CAT), vous devez en suivre une de niveau 3 mais à l'extérieur, à un coût d'environ 3 000 \$. Afin de payer nos gens pour faire un appel (environ 3-4 jours, et la préparation est évaluée à 2 500 \$ par cas environ), l'AFPC est responsable mais nous allons examiner la situation de plus près si des problèmes de représentation persistent. B. Kingston fait remarquer qu'en cas de complications, quelles qu'elles soient, relativement à un appel, ils le rejettent tout simplement. Ils s'attendent à ce que vous fassiez appel, alors ne soyez pas découragés si c'est ce qui se passe dans la plupart des cas. Il est suggéré d'envoyer une demande à votre VPER pour envisager une formation de la CAT par l'intermédiaire de l'AFPC. Un autre moyen de procéder consisterait à soumettre une demande à votre conseil régional pour voir si l'AFPC offrirait un type quelconque de formation et envisagerait un partage des coûts. Certaines provinces offrent une formation (par exemple l'Alberta) qui est donnée par leurs CAT, sans qu'il n'en coûte rien.
- Délai pour avoir une réponse de la CIP concernant les TC : B. Kingston fait savoir que les CIP peuvent être reconvoquées indéfiniment. Si elles pensent qu'il est possible de régler les problèmes, elles rappelleront les équipes. Le rapport d'une CIP, s'il est rédigé à l'unanimité, forme généralement la base de la convention collective. S'il n'est pas possible d'en arriver à une entente, un vote de grève pourrait alors avoir lieu. B. Kingston ajoute que tout le monde devrait se mobiliser, et que diverses activités ont déjà eu lieu, aussi encourage-t-il les membres du Conseil à retourner dans leurs régions et à préparer les gens. P. St. Georges donne un bref aperçu des activités TC dans la RCN et fait savoir que l'AFPC et le CT ont nommé une personne, et que celle qui présidera le Comité a été approuvée. Il ajoute que c'est la première fois que l'AFPC fait appel à cette commission.
- Discussion sur les lignes directrices relatives aux chaussures : B. Kingston indique qu'il ne s'agit que de lignes directrices et que vous pouvez faire un grief, s'il y a lieu. Un certain nombre d'idées, qui varient d'une région à l'autre, sont avancées, après quoi B. Kingston indique que ces questions ainsi que les griefs devraient être adressés à vos comités de la santé et de la sécurité.

**Motion** sur l'ensemble du rapport ainsi modifié (proposée par G. Miller, avec l'appui de M. Jackson)

**Vote consigné #5 - motion adoptée.**

### **Rapport du Comité des questions générales**

M.L. Romano présente le rapport (voir ci-joint), et fait remarquer que le nom de S. Rochon devrait être ajouté comme membre du Comité, et aussi que la présentation en PowerPoint sur les droits de la personne devrait se lire « Présentation en PowerPoint sur l'orientation ».

Une copie du nouveau logo pour le Comité des DP est adoptée puis distribuée pour que les membres du Conseil puissent l'examiner.

#### Discussion

- M. Krebs fait savoir que le Comité des questions générales a remis au Conseil la trousse d'orientation à jour destinée aux nouveaux membres demandant des rétroactions à des fins de révision, mais qu'aucune réponse n'a été reçue. Cette trousse a donc été mise à jour conformément aux recommandations du Comité. Elle ajoute que la présentation en PowerPoint est la même que celle sur papier. Elle pense que les troupes seront envoyées aux sections locales à temps pour les AGA au cours de la nouvelle année.
- C. Vidito-Milne fait quelques remarques sur le processus relativement aux présentations sur les DP à fournir aux colloques régionaux, et ajoute que la même présentation sera faite à chaque colloque. Cette année, le thème sera « *Comment se faire des alliés* ». Chaque année, il y aura un nouveau thème qui sera présenté de façon cohérente partout au pays. Elle propose une période de 30 à 60 minutes de façon à ne pas trop gêner le colloque régional lui-même. Certains documents iront avec la présentation, et les VPR concerné(e)s seront consulté(e)s pour arrêter le temps voulu.

**Motion** sur l'ensemble du rapport ainsi modifié (proposée par M. Krebs, avec l'appui de M.L. Romano)

**Vote consigné #6 - motion adoptée.**

#### **Rapport du Comité des finances et des communications**

E. Beynon présente le rapport (voir ci-joint).  
(La Section sur les communications est traitée en premier.)

Après discussion et précision :

Première **motion** : Il est recommandé de choisir la société Thompson Communications pour la mise à jour du site Web du fait que son devis était le moins élevé des quatre.

Deuxième **motion** : Si cela est souhaitable, sa société sera en mesure de nous fournir les éléments des réseaux sociaux et permettra au personnel du bureau d'avoir accès au site Web pour y afficher des articles et y apporter des modifications mineures. Toutefois, cela nécessiterait une restructuration du site Web, ce qui coûterait entre 8 000 \$ et 10 000 \$.

F. Murphy donne les raisons pour lesquelles la société Thompson Communications a été recommandée, à savoir le fait qu'elle a conçu et mis à jour les sites Web *La sécurité alimentaire* et *ActionGrain* de façon efficace, et que dans le cadre de sa soumission elle rendra notre site Web plus convivial, permettant de la sorte au bureau national de faire des petits travaux au niveau

interne sur le site Web. Le devis inclut par ailleurs une séance de formation du personnel. Il ajoute que l'administrateur du site s'occuperait de tâches structurelles concernant le site Web.

F. Murphy rappelle que la première motion concerne la société Thompson Communication pour la mise à jour du site Web du fait que le Comité a recommandé de ne pas embaucher à temps plein une personne chargée des communications.

**Première motion, Vote consigné #7 - adoptée.**

**Deuxième motion, Vote consigné #8 - adoptée.**

#### Question de privilège

**Motion** : M. Krebs/G. Miller – Que le Syndicat de l'Agriculture fasse un don de bienfaisance de 2 500 \$ à la Saskatchewan Asbestos Disease Awareness Organization, à la mémoire d'Howard Willems.

Vote à mains levées – motion adoptée **à l'unanimité.**

Une discussion a ensuite lieu sur les états financiers. Certaines précisions sont apportées sur quelques postes budgétaires, ainsi que des explications sur les dépassements des coûts, par F. Murphy et L. Budge.

**Motion** sur l'ensemble du rapport (proposée par F. Murphy, avec l'appui de E. Beynon)

**Vote consigné #9 - motion adoptée.**

### **13. Congrès triennal du Syndicat de l'Agriculture**

Il est confirmé que notre prochain Congrès triennal se tiendra à Winnipeg, au Manitoba, aux dates suivantes :

Réunion de l'Exécutif – le 8 août 2014

Réunion du Conseil – le 9 août 2014 (journée de voyage pour les membres du Conseil le 8 août 2014)

Réunion des comités – du 10 au 12 août 2014

Congrès – du 13 au 15 août 2014

### **14. Rapports des VPR aux sections locales**

Ce point a été abordé sous #6 – Rapport sur les suivis.

## 15. Réaménagement des effectifs (RE)

### Discussion

- Des questions bien précises sont posées sur la situation du RE/PTE, par exemple : Combien de membres avons-nous perdus à cause des compressions? Combien d'emplois de membres avons-nous sauvegardés grâce aux échanges de postes? F. Murphy fait savoir qu'il est très difficile d'en arriver à des chiffres exacts. Il ajoute que tous les documents sur le RE/PTE ont été, et sont toujours, envoyés de façon électronique aux membres du Conseil, y compris les procès-verbaux des réunions au niveau national. B. Kingston ajoute qu'afin d'obtenir des chiffres précis, il faut reprendre les chiffres du début du processus, et qu'ils seront connus au bout du compte même si certains objectifs fixés par les ministères ne sont pas encore atteints. Les ministères peuvent revenir sur ces objectifs sur le long terme.
- À AAC, les chiffres révèlent que 975 personnes ont été touchées et qu'en raison du projet de loi omnibus, selon nos 250 membres de la CCG seront touchés.
- P. St. Georges fait quelques observations sur des rumeurs selon lesquelles il y aura une deuxième vague de compressions, puis F. Murphy indique qu'il suivra la situation de près pour vérifier si ces rumeurs sont exactes.
- On mentionne un problème où l'ACIA déclare ne pouvoir s'occuper d'échanges de postes à l'extérieur du fait qu'il s'agit d'une agence distincte. B. Kingston déclare qu'au bout du compte si l'appariement est bon, il faut alors essayer de s'en occuper dans le cadre des Services partagés. Il ajoute que l'article 1.1.4 de l'entente sur le PTE avec l'ACIA traite des échanges de postes à l'extérieur.
- F. Murphy demande, lorsqu'il envoie une demande de points à inscrire à l'ordre du jour d'une réunion, que toutes les questions comme celles-ci qui sont soumises soient inscrites à l'ordre du jour, puis discutées, et – nous l'espérons – traitées au niveau national.
- On soulève ensuite une question sur le Forum sur la science et la technologie -- F. Murphy accepte d'examiner ce forum pour préciser son bien-fondé à des fins d'utilisation par nos membres.

## 16. Action politique

Nos initiatives dans ce domaine font l'objet d'une discussion au cours de laquelle on fait remarquer que le budget prévu de l'ordre de 150 000 \$ était largement utilisé par tous les travaux effectués sur tous ces fronts.

Campagne sur la protection des Prairies – M. Dick fait savoir que cette campagne concerne les pâturages et les brise-vent des Prairies, principalement en Saskatchewan, et aussi pour certaines terres au Manitoba. La plupart de nos membres se trouvent dans des régions éloignées. Le seul moyen de les aider est de changer la façon de voir du gouvernement, ou bien de mettre les terres sous

la protection de la législation provinciale. Il donne un historique des problèmes, parle notamment des énormes transferts de terres, de la protection de l'environnement, des espèces en danger et, bien sûr, des emplois de nos membres. S. Barlin fait remarquer que certains pâturages se trouvent au Manitoba et que le gouvernement de cette province a été contacté, et que nous espérons la tenue d'une réunion avec le ministre provincial de l'Agriculture. Au Manitoba, on travaille conjointement avec l'Association des éleveurs de bovins. Il ajoute que c'est à la fin de l'année de pâturage que la plupart de nos membres seront touchés, ce qui a entraîné un retard dans l'envoi des lettres.

F. Murphy ajoute qu'après l'envoi du courrier, nous avons déjà quelque 7 500 abonnés sur ce site Web.

B. Kingston demande à tout le monde, y compris les ami(e)s et les membres de la famille, de signer la pétition!

La sécurité alimentaire – nous recensons quelque 8 000 abonné(e)s sur ce site Web.

ActionGrain : Ce site est restructuré du fait que les propositions de modifications à la *Loi sur les grains* incluses dans le projet de loi omnibus entraîneraient d'énormes pertes d'emplois de nos membres. B. Kingston précise que nous nous battons pour changer la situation et pour qu'il y ait au moins une option viable, soit de garder la Commission canadienne des grains et de sécuriser le travail de nos membres. Il s'est entretenu avec le ministre, a parlé à divers intervenants et pris note du soutien du Syndicat national des cultivateurs (SNC). Il faut absolument que nos gens frappent aux portes de leurs député(e)s, c'est pourquoi nous allons compter sur notre mémoire au sous-comité sénatorial pour rédiger des notes que nous enverrons le plus tôt possible au Conseil.

#### **17. Octroi de la qualité de membre à vie à Howard Willems**

Ce point a été abordé au début de la séance du Conseil, mercredi matin.

#### **18. Spécialistes des commissions régionales des accidents du travail**

Ce point a été renvoyé au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail (voir rapport ci-joint).

#### **19. Cours éducatifs à l'intention des membres des Exécutifs des sections locales**

Ce point a été renvoyé au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail.



## **20. Prochaine réunion du Conseil national**

B. Kingston fait savoir que la prochaine réunion du Conseil aura lieu à Montréal (Québec) avant la Conférence nationale sur la santé et la sécurité de l'AFPC, soit du 8 au 10 avril 2013.

Procès-verbal présenté respectueusement par Debbie Ramsay.

## **Rapport du Comité des Statuts et des Règlements pour la réunion du Conseil national du 8 novembre 2012**

### **Composition du Comité :**

Raphael Tarasco – président  
Paul Wurdell – VPR suppléant - SO Ontario  
Milton Dyck – VPR Sud Saskatchewan  
Jean Cloutier – VPR Est du Québec  
Danielle Moffet – Directrice, Défense nationale  
Sam Barlin – VPR Manitoba NO Ontario Nunavut  
Nancy Milosevic – membre du personnel

### **Points**

#### **1. Fonctions du Comité**

Le président du Comité, chargé d'examiner périodiquement les Statuts, détermine ses priorités et fait procéder durant le prochain mandat à la révision de l'ensemble des Statuts et Règlements.

Le Comité cherche à obtenir des observations de tous les comités et des membres du Conseil à des fins de recommandations sur les Statuts et Règlements.

#### **2. Examen des Statuts et Règlements**

##### **Règlement 12**

Motion proposée par Milton Dyck  
Appuyée par Jean Cloutier  
Adoptée

Suppression de la section 2 et ajout de la nouvelle section 9

L'Exécutif national examinera toutes les demandes à des fins d'approbation. Les demandeurs doivent communiquer avec le bureau national pour obtenir les critères qui ont été arrêtés.

Renumérotation des sections :

##### **Règlement 13. 1**

Motion proposée par Sam Barlin  
Appuyée par Paul Wurdell  
Adoptée

Le Congrès du Syndicat de l'Agriculture de 1984 a créé un fonds pour aider les membres des petites sections locales ou celles qui sont isolées à assister à une réunion du CCSP.

**Modification :**

Le Congrès du Syndicat de l'Agriculture de 1984 a créé un fonds dans le but d'aider les membres des petites sections locales ou de celles qui sont isolées à assister à des réunions de consultation syndicale-patronale.

**Justification :**

Les CCSP ne constituent pas la seule forme de consultation.

Du fait que la version française était différente de la version anglaise, nous avons adapté la traduction pour tenir compte de la version anglaise.

**Article 3, section 5**

Motion proposée par Sam Barlin  
Appuyée par Danielle Moffet  
Ont voté contre : Jean Cloutier et Paul Wardell

Que le nombre de membres à vie augmente de 10 à 25.

Nous demandons au Conseil d'étayer les critères d'adhésion, selon la définition du Titre 3, article 5 des Statuts.

**Modifier l'Annexe 1A**

**Membres à vie du Syndicat de l'Agriculture - AFPC**

Supprimer : Stewart, A.I.  
Ajouter : Willems, Howard

**Modifier l'Annexe 1B**

**Membres à vie décédés du Syndicat de l'Agriculture - APFC**

Ajouter : Stewart, A.I.

**3. Éducation**

Le mandat du Comité en matière d'éducation consiste à assurer des cours de formation qui ne sont pas périodiquement donnés aux membres du Conseil par l'AFPC, le PAM, la CRTFP ou les fédérations provinciales du travail. Toute proposition des membres du Conseil serait fort appréciée d'ici le 31 janvier 2013, et doit être envoyée par les voies électroniques à Raphael Tarasco.

Adoption du rapport du Comité des Statuts et Règlements : motion proposée par Raphael Tarasco, avec l'appui de Milton Dyck.

**Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail  
Le 8 novembre 2012**

**Participant(e)s :**

Glenn Miller – 2<sup>e</sup> vice-président exécutif national  
John Langs – VPR Centre de l'Ontario  
Michele Jackson – VPR Sud AB  
Antony Paller – VPR suppléant Ouest C.-B. et Yukon  
Marianne Beaudet – VPR Ouest Québec  
Patrick St. Georges – VPR Nord-Est Ontario et RCN  
Nancy Milosevic – agente syndicale, Syndicat de l'Agriculture  
Bob Kingston – président national, Syndicat de l'Agriculture

**Le point sur la santé et la sécurité**

*Sensibilité chimique multiple (SCM)* : John Langs rédige actuellement un article qui sera affiché sur le site Web.

*Allergies* – Pat St. Georges prépare également un article pour le site Web. Ces deux articles devraient être prêts d'ici à la prochaine réunion du Conseil.

*Harcèlement et intimidation* : Des annexes ont été incluses au document. Le Comité les a examinées. Le document maintenant terminé sera traduit dès que possible puis affiché sur notre site.

*Évaluations de la santé et examens médicaux indépendants* : Le Comité a révisé le document. AAC utilise uniquement le sigle AST (analyse de la sécurité des tâches), alors que l'ACIA emploie EPD (évaluation préliminaire des dommages) et ARP (analyse du risque professionnel). Nancy et Elaine ajouteront cette précision au document pour tous les ministères que nous représentons. Glenn assurera le suivi auprès de Nancy et Elaine mettra la dernière main au document avant la prochaine réunion du Conseil. Une discussion porte sur le coût d'acquisition de renseignements et sur qui incombe la responsabilité. Il faut que tous les comités d'orientation de la politique fassent davantage de travail sur la question de l'obligation des mesures d'adaptation et que la formation soit conjointement donnée.

*Politique sur les chaussures* : D'importants problèmes ont été signalés à l'ACIA en Ontario. Des difficultés proviennent de l'interprétation de la politique par les gestionnaires car il est indiqué qu'il s'agit de « lignes directrices ». Il faut que la recommandation aux comités d'orientation de la politique soit plus précise et ce, à l'intention des gestionnaires, quant à ce qu'il faut attendre. L'employeur a comme obligation d'assurer un équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Nancy prévient qu'un grief du CNM a été récemment réglé et que l'employeur a dû payer la différence du coût des chaussures.

*Spécialistes des commissions d'accident du travail au niveau régional* – Les bureaux régionaux de l'AFPC ont des représentant(e)s qui sont chargé(e)s de traiter avec ces Commissions dans leurs régions. Il serait peut-être bénéfique que les membres aient suivi une formation tout au moins pour faire le travail préliminaire dans le cadre de ces dossiers. On fait remarquer que le nombre de réclamations a quelque peu augmenté et que le processus devient de plus en plus complexe. Il semble être plus facile de rejeter les demandes ou bien de forcer les employé(e)s à franchir toutes sortes d'obstacles pour y avoir droit. Les régions devraient avoir deux ou trois personnes qui ont suivi une formation complète pour aider les membres à régler de telles

plaintes, car il semble y avoir un manque de ressources dans ce domaine. Les coûts constituent un problème puisqu'ils s'élèvent à environ 2 500 \$ par appel.

#### ACIA – Rapport de Bob Kingston

Une téléconférence a lieu aujourd'hui pour mettre au point, on l'espère, la Politique sur la violence. Les coprésidents ont rencontré la haute direction pour obtenir son engagement à traiter cette question sérieusement. Le nouveau VP n'est pas au même endroit que les autres membres du Comité.

Des possibilités de formation ont été écartées. On espère avoir supprimé certains obstacles à la formation, laquelle devrait être bientôt prête. Aucune activité principale à signaler.

Marlene O'Neil restera membre du Comité national de la SST du fait qu'elle a été nommée à un poste non exclu de durée indéterminée.

#### ÉFPC – Rapport de Bob Kingston

RHDCC a émis une PCV (Promesse de conformité volontaire) qui est un engagement écrit de l'employeur envers un inspecteur des normes du travail à corriger, dans un délai donné, une infraction d'ordre non monétaire au Code. Cela permet ainsi d'avoir de meilleurs rapports sur les incidents dangereux. Certains problèmes ont été signalés concernant le PARD (Plan d'action pour la réduction du déficit). On a signalé un incident sérieux relativement au réaménagement des effectifs où des membres qui avaient reçu des avis de licenciement ont été rassemblés dans une salle et mis devant un ordinateur pour se chercher du travail. Cette procédure a toutefois été abandonnée.

#### MDN – Rapport de Bob Kingston

La Politique sur la violence en milieu de travail a fait l'objet d'une collaboration avec le CCHST (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail). La politique sur le harcèlement a été mise de côté et on a enregistré un refus de l'utiliser. Il s'agit d'une énorme organisation aussi est-il difficile d'apporter des changements dans cet environnement. On commence à se rendre compte qu'ils vont devoir se conformer au CCT. Il y a encore du travail à faire pour ouvrir les lignes de communication.

#### CCG – Rapport de Nancy Milosevic

La politique est en place et la Commission a recours à des personnes compétentes. On a enregistré des problèmes dans le cadre de deux récentes enquêtes et on s'est aperçu que les personnes compétentes n'étaient pas totalement satisfaisantes.

Le point sur le Comité d'orientation de la politique en SST de la CFP

Cette année, le Comité a ciblé la publication d'une politique sur le Règlement XX.

La politique en est aux dernières étapes de la rédaction et sera approuvée d'ici à la fin de l'année civile. Conjointement à cette politique, une formation sera assurée. Le Comité a accepté d'utiliser le cours de sensibilisation à la violence en milieu de travail du CCHST comme point de départ, cette formation étant ensuite donnée à tous (toutes) les employé(e)s.

Une discussion a lieu sur le déménagement des bureaux du 66 de la rue Slater et de L'Esplanade Laurier à Gatineau à l'automne 2013. Certaines préoccupations sont suscitées par

le programme *Milieu de travail 2.0* et l'impact de l'annonce sur le PARD relativement aux petits bureaux, ce qui reste la priorité.

Le cours de sensibilisation à un milieu de travail sans parfum commencera en décembre 2012. En décembre, nous allons fixer les priorités pour 2013.  
Rapport respectueusement présenté par Meraiah Krebs

### Rapport de Glenn Miller sur le CONPSST d'AAC

À la dernière réunion du Comité d'orientation de la politique en santé et sécurité (CNOPSST) d'AAC, on nous a informés de la situation d'un certain nombre de questions dont le Comité a traitées et qui attendent l'approbation du SMA pour être publiées (directives sur les espaces clos, sur les personnes auxquelles l'accès au travail est autorisé, sur la télématique à bord de véhicule, sur le programme d'équipement et de vêtement de protection personnelle).

Nous travaillons par ailleurs sur une norme de formation sur la Politique sur la prévention de la violence au travail et les personnes compétentes, sur la restructuration de notre graphique d'acheminement pour un processus d'investigation/de règlement interne à AAC, pour rapporter les cas de violences en milieu de travail, et aussi sur la modification de la Politique sur la prévention de la violence au travail d'AAC. Oui, croyez-le ou non il y a bien une politique!

Une fois de plus, la question des défibrillateurs externes automatisés (DEA) fait l'objet de discussions constantes. Le Comité attend un rapport sur les DEA dont dispose le Ministère, ainsi que sur des programmes de formation en la matière et d'entretien de ces appareils. D'autres discussions sur ce thème sont prévues à la prochaine réunion.

Nous avons également travaillé sur la préparation d'un manuel pour les comités locaux de la santé et de la sécurité, et à ce sujet nous adressons nos remerciements à l'une de nos suppléantes, Jane McDonald, qui a assumé cette tâche.

Le Comité examine par ailleurs un outil sur l'analyse de la sécurité des tâches (AST) pour la rédaction des AST. Il a aussi été question de la conduite préventive, de même que de la formation en vue de l'utilisation d'équipement agricole et de véhicules hors route. La formation au SIMDUT/SGH est en vue, et les révisions à la Politique sur le travail autonome sont presque terminées. Les évaluations de la condition physique au travail ont été abordées, et une entente a été conclue pour que nous utilisions les AST et ARP, ainsi que les formulaires de Santé Canada, pour circonscrire les risques associés aux fonctions d'un(e) employé(e).

Le point sur le Comité national de la sécurité des laboratoires d'AAC (Sous-comité du CNOSST)

Le Comité s'est réuni hier pour discuter de l'outil d'AST en ligne, et désire que le CNOSST envisage un modèle pour le mandat du fait qu'il pourrait y avoir un certain nombre d'itérations un peu partout au pays et que plusieurs personnes font des affaires de façon très différentes. Il y a aussi une présentation sur l'outil d'apprentissage en ligne sur la sécurité des laboratoires qui est en voie d'élaboration, et nous avons par ailleurs discuté de la formation au SIMDUT qui est en cours de préparation au niveau interne, plutôt que d'avoir recours à l'achat auprès d'un vendeur. Il a été décidé par consensus que l'achat d'une solution toute prête serait meilleure pour le Ministère et ce, pour diverses raisons, notamment parce que c'est au vendeur qu'incombe la responsabilité de la mise à jour des données, y compris le suivi de son utilisation, en plus de faire en sorte que les personnes qui suivent le cours de formation sont bien en

mesure de transmettre leur savoir à celles qui ont également besoin d'une telle formation et ce, dans des délais opportuns. Le Comité national de la sécurité des laboratoires devait par ailleurs envoyer un avis à Denis pour lui donner le feu vert quant à la préparation de la demande de propositions.

Nous avons aussi discuté du fait que la personne à contacter au niveau local en matière de sécurité des laboratoires devrait faire partie du Comité de la SST à titre de ressource, de la sorte lorsque des thèmes sont abordés cette personne sera présente et les tâches pourront être adéquatement affectées, s'il y a lieu.

## DEA

Mariette soulève certaines préoccupations causées par le fait qu'il n'y a pas de tels appareils sur les lieux de travail. Bob précise que le CNM a publié un modèle d'analyse des besoins créé par TPSGC pour déterminer si vous voulez procéder à l'achat d'un DEA. Le CNM demande aux comités de décider s'ils veulent de tels défibrillateurs ou non. Glenn prévient que la politique à AAC fait actuellement l'objet d'une révision et qu'il est fort possible que la position actuelle en la matière soit renversée.

## Rapport sur la négociation collective

### Négociation TC

L'équipe de négociation n'est pas retournée à la table depuis la dernière réunion du Conseil. Les personnes nommées ont été choisies à la fin du mois de juillet et les dates les plus proches pour les audiences de la CIP (Commission de l'intérêt public) sont du 13 au 15 novembre 2012. Des séances d'information ont été organisées dans la RCN. On signale aussi une initiative d'une section locale du MDN qui a déclenché la préparation d'une manifestation qui aura lieu dans la RCN le mercredi 14 novembre à midi. L'équipe de négociation avait demandé une autre augmentation d'échelon de 4 %, ainsi maintenant nous avons une bonne comparaison avec le groupe EC à l'ACEP (Association canadienne des employés professionnels). Les membres TC se mobilisent!

### Négociation à l'ACIA

Pas grand-chose à signaler. Mi-janvier 2013, une semaine, et février 2013, une semaine prévue pour retourner à la table.

Rapport présenté respectueusement.

Motion proposée par Glenn

Avec l'appui de Michele

Le 8 novembre 2012

Rapport de la réunion du Comité des questions générales

Composition du Comité :

Meraiah Krebs

Charlene Vidito-Milne

Teri Friday

Rick Cormier

Maria-Luiza Romano

1. Point en suspens : Trousse d'orientation à l'intention des nouveaux membres

1.1 Discussion :

- Transmettre des renseignements aux nouveaux membres de la part d'un(e) représentant(e) syndical(e).
- La trousse a été révisée/modifiée.
- Page avec les coordonnées de votre section locale – Votre syndicat : Modèle électronique pouvant être adapté aux besoins de chaque section.
- Aucune rétroaction du Conseil, malgré la demande qui a été faite, n'a été reçue.
- Nécessité de mettre à jour la présentation en PowerPoint sur les droits de la personne.

1.2 Suivi :

- Envoi de la trousse aux sections locales.
- Présentation en PowerPoint à envoyer aux sections locales.

Nouveaux points :

2. Rapport de la directrice du Comité des droits de la personne (DP)

2.1 Discussion

Le rapport a fait l'objet d'une discussion et des précisions ont été avancées, selon les besoins.

2.2 Suivi :

- Le rapport a été distribué aux membres du Conseil national et fait partie du rapport du Comité des questions générales.
- Le nouveau logo adopté par le Comité des DP a été présenté.
- Le livret a été révisé et sera mis à jour puis distribué par les voies électroniques à l'ensemble des représentant(e)s des DP.

3. Équité en emploi (ÉE)

3.1 Discussion :

- Besoin de représentant(e)s pour chacun des six employeurs aux tables régionales/nationales.
- Le (la) dirigeant(e) exécutif(ive) pour l'ÉE et l'agente syndicale responsable pour l'ÉE participeront aux réunions nationales.
- Nécessité pour le syndicat de surveiller continuellement les questions touchant l'ÉE.

3.2 Suivi :

- Sélection des représentant(e)s.

4. Participation des jeunes

4.1 Discussion :

- Reconnaissance de l'influence de l'activisme syndical sur nos propres enfants.
- Examen de possibilités de participation des jeunes au prochain Congrès du Syndicat de l'Agriculture.



4.2 Suivi :

- Aucune mesure pour le moment.

5. Formation sur les droits de la personne

5.1 Discussion :

- Certains membres du Conseil national n'ont toujours pas suivi de formation en la matière.
- Motion pour que les membres du Comité des DP, en sus des membres du Conseil national, ayant besoin d'une formation sur les droits de la personne puissent la suivre.

5.2 Suivi :

- Motion envoyée au Comité des finances pour en déterminer le coût. Après examen des coûts, le Comité a jugé la motion trop coûteuse.
- Les membres du Conseil national qui n'ont pas suivi la formation sont priés de chercher à suivre un tel cours en la matière dans leurs régions.

**Rapport du Comité des finances et des communications**

**Le 8 novembre 2012**

**Participant(e)s :**

**Fabian Murphy (premier vice-président exécutif national du Syndicat de l'Agriculture, et président du Comité)**

**Erick Martel (directeur, École de la fonction publique du Canada et Commission de la fonction publique)**

**Sue-Ann Sullivan (VPR Est de l'Atlantique)**

**Mike Vanson (VPR Nord de l'Alberta et T.-N.-O.)**

**Elena Beynon (VPR Nord de la Saskatchewan, secrétaire-archiviste)**

**Larry Budge (membre du personnel)**

**Elaine Massie (membre du personnel)**

**Finances**

Le Comité a examiné les états financiers dans le détail et a eu de très longues discussions sur les postes budgétaires, dont la plupart respectent leurs objectifs. On souligne en particulier les postes relatifs aux salaires et avantages sociaux du bureau national qui devraient dépasser les sommes prévues au budget d'environ 120 000 \$ d'ici à la fin de l'année du fait qu'un poste à temps plein et de durée déterminée n'avait pas été inclus dans le budget.

Nous aurons aussi un dépassement des coûts de 70 114 \$ au titre de l'action politique. Ce poste budgétaire est une réserve nouvellement financée qui a été créée lors du dernier Congrès triennal. Il était prévu un montant de 50 000 \$ par année, soit un total de 150 000 \$ sur un cycle budgétaire de trois ans (2012-2014). À l'époque où le fonds a été créé, le PARD n'avait pas encore été annoncé. Du fait que le dépassement des coûts est important, le Comité est d'avis que l'action politique fait partie intégrante des activités syndicales et qu'il nous faut continuer de nous battre pour défendre nos membres et nous assurer que le grand public comprend comment les compressions effectuées par le gouvernement ont des répercussions sur les services qu'il s'attend à recevoir. Le fonds d'action politique a par ailleurs été utilisé pour promouvoir nos trois campagnes en ligne : ActionGrain, Protégeons les Prairies et Salubrité des aliments.

Nombre total de membres : 8 680 au mois de septembre 2012. Cotisants Rand : 852.

Nouveaux tarifs pour les voyages à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012 :

Petit-déjeuner	15,50 \$
Déjeuner	15,00 \$
Dîner	41,30 \$
<u>Faux-frais</u>	<u>17,30 \$</u>

Indemnité quotidienne 89,10 \$

Nous avons reçu une demande du Comité des questions générales pour déterminer le coût de ce qui suit :

Voyage de six membres du Conseil (deux jours), plus frais d'hébergement et indemnité quotidienne pendant deux jours, et salaire pendant quatre jours, plus huit membres du Comité des droits de la personne pour deux journées supplémentaires (hébergement, salaire et per diem), et location d'une salle de réunion pour le cours de formation sur les droits de la personne conjointement à la Conférence annuelle sur les droits de la personne.

Montant total des coûts : 26 900 \$.

On nous a aussi demandé de déterminer le coût des demandes annuelles d'AIPRP pour connaître les primes au rendement de la direction pour tous les employeurs qui nous concernent. Le montant total s'élève à 30 \$ (6 employeurs x 5 \$ par demande, nécessitant cinq heures ou moins pour y répondre). S'il fallait plus de cinq heures, le coût serait de 100 \$ de l'heure.

Une autre demande de calcul des coûts a été envoyée au Comité des finances et des communications très tard dans l'après-midi, par le Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité qui voulait connaître le montant du cours de formation d'un(e) représentant(e) de la CAT dans chaque région, s'occupant d'appels semblables à ce qui est fait pour ceux du TFPC. Le Comité a calculé les coûts sur une moyenne de quatre journées de salaire plus les frais de voyage, d'hébergement et de repas, à raison de 2 500 \$ par appel.

Campagne de recrutement de cotisants Rand

Cette question sera abordée à la prochaine réunion du Comité. La date de lancement prévue de cette campagne est le mois de mai 2013.

## **Communication**

### **Site Web**

Conformément à la Résolution B2 et suite aux travaux effectués par le Comité, et aussi en vertu des renseignements communiqués à la réunion du Conseil d'avril 2012, le Comité est d'avis que l'embauche d'un(e) agent(e) à temps plein pour les communications et l'action politique n'est pas faisable sur le plan financier. Par conséquent, nous recommandons de poursuivre notre approche qui consiste à sous-traiter la mise à jour du site Web et nos communications.

Une demande de devis pour la conception et la mise à jour du site Web a été envoyée à six entreprises, à la suite de quoi nous avons reçu quatre réponses. Actuellement, ce service est assuré par la société Pryde Communication. Les entreprises suivantes ont fourni des devis :

- Atomic
- J. Thompson Communications
- Arctic Empire Inc.
- Envision Online

Les frais pour l'entretien de base du site Web varient de 50 \$ à 100 \$ de l'heure pour les 50 premières heures d'une année, et de 45 \$ à 100 \$ de l'heure pour toutes les heures additionnelles. Les frais pour les grands changements apportés à la conception du site qui nous permettraient d'incorporer les réseaux sociaux et de donner au personnel du bureau la possibilité d'avoir accès au site Web pour y afficher des articles et apporter des modifications mineures, s'échelonnent entre 8 000 \$ et 40 000 \$.

#### Motion 1

Que le Syndicat de l'Agriculture sous-traite la société J.Thompson Communications pour la maintenance du site Web du fait que son devis est le moins élevé des quatre qui ont été reçus.

Si cela est souhaitable, cette entreprise pourra nous fournir des éléments de réseaux sociaux et permettre au personnel du bureau d'avoir accès au site Web pour y afficher des articles et apporter des modifications mineures; toutefois, cela nécessiterait une restructuration du site Web qui coûterait entre 8 000 \$ et 10 000 \$.

Auparavant, Alan Pryde se chargeait de la rédaction d'articles (communications) et de la maintenance du site Web. Du fait qu'il y a dorénavant un nouvel administrateur du site, le personnel du bureau national peut préparer de courts articles afin de les faire afficher. Pour les articles plus compliqués, nous continuerons d'avoir accès aux services d'Alan Pryde, et après discussion avec lui nous renégocierons son tarif horaire.

#### Motion 2

Que le Syndicat de l'Agriculture sous-traite les services de Thompson Communications pour apporter des modifications au site Web et nous permettre d'incorporer Facebook, Twitter et d'autres réseaux sociaux, et aussi de modifier le site Web pour que nous puissions y afficher des articles et mettre à jour au niveau interne les renseignements du site.

#### **Divers**

Le calendrier des événements a été mis à jour et distribué le 7 novembre 2012.

Nous avons récemment envoyé une lettre aux VPR et aux directeurs nationaux et directrices nationales pour préciser le portefeuille et les responsabilités des agentes syndicales. Les VPR et directeurs et directrices ont été invité(e)s à communiquer ces renseignements à leurs sections locales. Il est important que les membres passent par la chaîne de communication qui est en place lorsqu'ils ont besoin de conseils ou rencontrent des problèmes. Si les délégués syndicaux ou déléguées syndicales ne sont pas en mesure d'apporter cette aide, les membres sont alors invités à contacter leurs VPR. Lorsque les VPR ont besoin d'aide, les agentes syndicales sont à leur disposition pour leur en donner. Il n'est pas acceptable que les sections locales ou les membres contactent directement le bureau national dans la plupart des cas.

Pour les questions qui sont de nature politique ou pour lesquelles il existe déjà un mécanisme (p. ex. les comités du RE, les comités de la SST), les membres, les sections locales et les VPR devraient communiquer avec les membres/représentant(e)s des comités respectifs. Si les problèmes ne peuvent être réglés au niveau local, ils doivent alors être transmis au niveau suivant (comité régional, comité national, VPR ou directeur ou à la directrice) plutôt que de contacter les agentes syndicales.

Elaine Massie et Nancy Milosevic ont révisé les renseignements sur les griefs de la trousse InfoClé. Les documents « Griefs » et « Recours pour les griefs » ont été regroupés. Le Comité des finances et des communications a révisé le nouveau document et fait part de ses commentaires. Ce document contient le libellé qui est proposé pour divers griefs afin d'aider les membres et leurs représentant(e)s syndicaux(ales) en la matière.

Respectueusement soumis

Motion proposée par Fabian  
Avec l'appui de Elena

**Recorded Votes/Votes Consignés**

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>Barlin, Sam</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Beaudet, Mariette</b>	1	1	1	1	1	4	4	1	1
<b>Beynon, Elena</b>	1	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>Cloutier, Jean</b>	1	1	3	1	1	1	1	1	1
<b>Cormier, Rick</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Dyck, Milton</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Friday, Teri</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Jackson, Michele</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Krebs, Meraiah</b>	4	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Langs, John</b>	1	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>Martel, Érick</b>	1	1	4	1	1	1	1	1	1
<b>Miller, Glenn</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Moffet, Danielle</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Murphy, Fabian</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Paller, Antony</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Romano, Maria-L.</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>St-Georges, Pat</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Sullivan, Sue-Ann</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Tarasco, Raffael</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Vanson, Mike</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Vidito-Milne, Charl.</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Wurdell, Paul</b>	1	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>Kingston, Bob</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent